

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (MESRI)

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU MASTER EN ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DE L'UNIVERSITÉ DU SAHEL (UNIS)

Equipe d'évaluateurs :

- Pr Mouhamadou Moustapha AIDARA, Professeur titulaire, UGB, Président ;
- Pr Moussa ZAKI, Professeur assimilé, UGB, Membre
- M. Abdoulaye CAMARA, Administrateur civil, Membre (Professionnel)

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

A handwritten signature in blue ink on a light blue background. The signature is stylized and appears to be 'Mouhamadou Moustapha AIDARA'.

Décembre 2024

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1. PRÉSENTATION DE L'UNIS ET DU PROGRAMME ÉVALUÉ.....	3
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION	7
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN	7
4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP	9
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME	18
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	20
7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME	21
8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT	21
9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP	21
10. PROPOSITION DE DÉCISION :	21

INTRODUCTION

L'Université du Sahel (UNIS) est un Établissement d'Enseignement Supérieur privé doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, autorisé par l'État du Sénégal par décision N°00427 du 29 juin 2000.

L'UNIS a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ– Sup) un rapport d'auto-évaluation du programme de Master en Administrations publiques en vue d'obtenir une accréditation.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée de Mouhamadou Moustapha Aidara, Professeur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, (Président), et des membres suivants : Moussa Zaki, Professeur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et de Abdoulaye Camara, Administrateur civil à la retraite, pour procéder à l'évaluation externe de ce programme. Le 19 décembre 2024, l'équipe a effectué une visite à l'UNIS en vue de vérifier si le programme évalué satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. PRÉSENTATION DE L'UNIS ET DU PROGRAMME ÉVALUÉ

1.1. Présentation de l'UNIS

Autorisé par l'Etat du Sénégal par décision N° 0427 du 29 juin 2000, l'Université du SAHEL est habilitée, depuis 2017 sous le numéro Rep SEN/Ensup-prv : HA/023-2017, à délivrer des diplômes dans le dispositif LMD (Licence Master Doctorat) de licences d'informatique, de physique et Chimie, de Droit Public, de Droit Privé, et des Masters de Droit des Affaires et Fiscalité, de Droit des Activités Maritimes, d'Administration Publique et des Relations Internationales.

L'Université du SAHEL est administrée par un Président et comporte trois facultés dirigées par des doyens et des départements dirigés par des chefs de Département élus, par le corps professoral.

1.2. Présentation de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et du Programme évalué.

1.2.1. Présentation de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et de son offre de formation

La Faculté des Sciences Juridiques et Politiques existe depuis la création de l'UNIS et comprend deux départements :

- Département de Droit public
- Département de Droit privé
- Département de Sciences politiques

Elle a pour mission générale d'apporter sa contribution à l'édification d'une société juste et développée à travers les axes suivants :

- Une formation initiale aux étudiants dans les domaines scientifiques et technologiques ;
- Une insertion professionnelle des étudiants ;
- Des infrastructures et des conditions de travail pour les apprenants, les enseignants- chercheurs et les professionnels ;
- Equité, égalité des chances et de la pluralité culturelle ;
- Des programmes de licences et de Masters.

Ces différentes licences donnent par la suite accès à quatre (04) Masters reconnus par le CAMES depuis 2005, et logés dans cette faculté. Il s'agit des masters suivants :

- Master de Droit des Activités Maritimes ;
- Master de Droit des Affaires et Fiscalité ;
- Master de Relations Internationales ;
- Master en Administrations Publiques.

1.2.2. Le programme de Master en Administrations publiques

Le Master en Administrations Publiques se prépare en deux ans. La première année de formation est un Master 1 de droit public et la spécialisation se fait en Master 2. Cette formation est destinée à transmettre aux étudiants les connaissances théoriques et pratiques leur permettant d'intégrer des postes de haut niveau dans tous les secteurs d'activités publics et privés.

Le programme vise à former des cadres des organisations publiques de l'administration nationale, des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale, des établissements publics, et des sociétés d'économie mixte.

Après leur formation, les étudiants seront capables de :

- Répondre aux besoins des grandes entreprises qui travaillent en relation avec le secteur public local, national ;

- Maîtriser les techniques et outils juridiques, financiers et humains propres aux organisations publiques ;
- Anticiper les évolutions futures des organisations publiques.

Les objectifs spécifiques du programme sont de former des cadres de l'administration publique capables de :

- Identifier les stratégies et méthodes de l'administration centrale et décentralisée ;
- Maîtriser l'environnement juridique des actes décisionnels de l'administration ;
- Maîtriser les principes qui encadrent l'action de l'administration ;
- Être capable d'analyser les actes de l'administration et les décisions juridictionnelles relatives à l'administration.

Contenus des Unités d'Enseignements

Dans le programme, les unités d'enseignements du Master 1 portent sur le droit public comme consolidation des connaissances acquises en licence. En Master 2, les unités d'enseignements portent sur la spécialisation en administrations publiques. Ainsi, dans leur globalité, les contenus des unités d'enseignement du programme se répartissent comme suit :

Au Master 1, Semestre 1 : Relations internationales, Droit international économique, Sciences administratives, Droit public économique, Droit des communications internationales, Régionalisme africain, Philosophie du droit.

Au Master 1, Semestre 2 : Relations internationales, Droit économique international, sciences administratives, Droit public économique, Droit international humanitaire, anthropologie politique et sociale, histoire des idées politiques.

Au Master 2, Semestre 3 : Droit de l'urbanisme et de la construction, institutions administratives, contentieux constitutionnel, finance publique approfondies, politiques publiques.

Au Master 2, Semestre 4 : Contrôles administratifs, comptabilité et marchés publics, droit de l'environnement, anglais appliqué.

Organisation des études

Les enseignements du programme se déroulent normalement sans interruption, en fonction de deux emplois du temps semestriels affichés à l'intention des étudiants, et transmis aux PER et PATS qui sont associés à leurs confections.

Les cours sont dispensés en présentiel dans des salles de classe ou dans des amphithéâtres qui figurent sur les emplois du temps.

Le programme est organisé en cours magistraux (CM), séminaires, travaux dirigés (TD). Il est réparti en Unités d'Enseignements (UE) qui englobent chacune deux ou trois Éléments Constitutifs (EC) ou cours.

Sur la base de leurs poids dans le programme, chaque UE est affectée d'un certain nombre de crédits et d'un certain volume horaire en guise de valeur.

Au début de chaque semestre, les syllabi sont remis et expliqués aux étudiants qui sont informés des objectifs des cours et des modalités d'enseignement. La fin de chaque cours est marquée par une ou des évaluations dont les modalités sont expliquées aux étudiants.

À la fin de chaque semestre, deux sessions d'examens (normale et rattrapage) sont organisées pour l'obtention des 30 crédits requis aux étudiants.

Le semestre 4 du programme se termine par la présentation d'un mémoire de fin d'études soutenu publiquement devant un jury.

Système de notation et mention

Les enseignements sont évalués par une note sur une échelle allant de 0 à 20. Une compensation entre les matières formant une même unité d'enseignement existe. Une UE est validée si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

Accès à un niveau d'études supérieur

Le Master en offre la possibilité de se présenter aux divers concours de catégorie A de la Fonction publique. Il permet une intégration dans les milieux suivants : fonction publique, milieu associatif, entreprise de service public, collectivités locales, organisations internationales, ONG dans divers secteurs, organes de contrôle, service d'appui du Parlement, consultants privés, relations publiques, ressources humaines, supervision et contrôle d'achats publics, montage et management de projets des collectivités territoriales. Aussi, le titulaire du Master peut, s'il le désire, poursuivre des études doctorales.

Le Master en Administrations Publiques a été reconnu par le CAMES en 2015 comme équivalent à une formation de baccalauréat plus cinq (5) années de formation universitaire.

Les études sont dispensées en présentiel par un personnel qualifié composé de : Professeurs titulaires, professeurs assimilés, maîtres de conférences et assistants vacataires et sont réparties en Cours magistraux (CM) et en travaux Dirigés (TD).

Le Personnel Administratif et Technique et Service est constitué de deux secrétaires permanents, une directrice de la scolarité, d'un responsable de la bibliothèque et deux informaticiens.

2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation du Master en Administrations publiques de l'UNIS, pour l'obtention de l'accréditation a été rédigé de façon détaillée, simple et facile à exploiter en suivant le référentiel d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Le rapport décrit l'organisation administrative en précisant le pilotage pédagogique et le pilotage managérial, les missions générales, les filières existantes, le personnel académique, le personnel administratif, technique et de service (PATS) et les étudiants. Il présente une appréciation du programme en se basant sur le référentiel remis par l'ANAQ-Sup. Cette approche d'évaluation est basée sur une méthodologie décrite consistant à collecter les informations et les éléments de preuve nécessaires pour l'élaboration du rapport d'auto-évaluation. La présentation générale du document est bien structurée et détaillée, simple et autour d'un plan qui permet une lecture facile et compréhensible.

3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée le jeudi 18 décembre 2024 conformément à l'agenda fourni par l'ANAQ-Sup aménagé. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts :

Horaires	Activités des experts
08h00 – 08h 30	Arrivée de la délégation des experts
08h 30 – 10H00	Discussion avec les responsables de l'UNIS
10H00 – 13h00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, Étudiants, PATS,)
14h 00 – 15h00	Visite des locaux (salles de cours, bureaux administratifs, cafétéria, extincteurs,)
15h00 – 15h30	Réunion d'harmonisation entre les experts
15h 30 – 16h00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions selon l'agenda établi et sans difficultés significatives pouvant porter préjudice au bon déroulement des activités. La Direction générale a pris toutes les dispositions pour permettre aux experts de disposer de tous les éléments de preuve dont ils ont besoin.

3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup a été accueillie dans des conditions de travail correctes et propices à la réalisation de la mission d'évaluation. La direction et son équipe étaient disponibles. Certains éléments de preuve étaient fournis sur place. Ainsi les responsables du comité ont été interpellés sur les syllabus, le cahier de texte, les décisions portant création de la cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ), la décision portant sur le conseil d'administration et celle du conseil scientifique, sur l'insertion-socio-professionnelle des étudiants, sur la maquette, la Charte de l'éthique, les conventions de stage. La question de la maquette a été beaucoup abordée en raison des incohérences notées relatives aux UE, crédits, intitulés des matières et travaux dirigés, volumes horaires, codages, la composition des éléments constitutifs, les outils de professionnalisation.

La disponibilité du corps professoral, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants était appréciable.

Globalement, le rapport est bien rédigé et témoigne de la volonté de l'équipe de se conformer aux règles et principes préconisés par l'ANAQ. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. L'approche méthodologique (les étapes, les activités menées et les acteurs impliqués) qui a conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été décrite. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé
Appréciation globale sur le standard Le programme de Master en Administrations publiques est régulièrement dispensé depuis son ouverture en 2021. Il est régulièrement suivi par les étudiants de diverses nationalités dont l'effectif varie d'une année à une autre. Ainsi, trois promotions ont pu sortir depuis son ouverture de façon ininterrompue. Appréciation du standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard Le programme de Master en Administrations publiques vise à permettre aux étudiants de développer des connaissances et pratiques interdisciplinaires en sciences juridiques, sciences administratives, sciences économiques et en gestion pour servir aux fonctions d'encadrement et de pilotage dans une administration ou un organisme parapublic, privée ou internationale ; Le Master prépare l'étudiant à une carrière de haut niveau dans la fonction publique d'Etat, les Collectivités territoriales (mairie, communauté de communes, département ou région, etc.), dans les entreprises, associations d'utilité publique ou dans une ONG, etc. aux métiers de conseillers experts, de chargés d'études et de prospective. Les objectifs de formation et d'apprentissage sont en phase avec la mission de l'établissement. Ils sont explicitement formulés et publiés. Ils déterminent les connaissances, le savoir-faire et les aptitudes requises. Ils sont connus par les enseignants et les étudiants, et correspondent aux contenus des enseignements. Appréciation du standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard

Le programme s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté. Pour les besoins de la cause, il bénéficie de la contribution de professionnels dans sa conception et son déroulement. Le programme comporte un volet stages et un volet séminaires animés par des personnes ressources issues du monde professionnel. Dans le cadre du programme, des professionnels sont aussi sollicités pour participer à l'encadrement et à la soutenance des mémoires. Un autre moyen utilisé par le programme pour être en contact avec le milieu professionnel est le Centre d'Employabilité Francophone (CEF) mis en place par l'Université du Sahel en partenariat avec l'AUF, qui offre aux étudiants des modules dispensés par des professionnels.

Appréciation du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard

L'université du Sahel (UNIS), est un établissement privé d'enseignement supérieur sous forme de SARL. Les processus décisionnels peuvent être de niveaux différents :

- Sur le plan juridique et administratif, l'Université du Sahel est dirigé par un Président, qui est à la tête du conseil d'administration ;
- Sur le plan académique, l'UNIS est dirigé par un conseil scientifique de 47 membres, organe délibérant en charge de toutes les activités académiques ;
- Les trois facultés de l'UNIS sont constituées de départements disposant chacune d'une commission pédagogique qui décide du recrutement des enseignants et définit les orientations en matière d'enseignement et valide les programmes, les filières, les résultats des examens, les quantums horaires et met en exécution des décisions du conseil d'administration

Le PER participe aux processus décisionnels relatifs à l'enseignement et à la recherche. Il participe aussi à travers ses représentants à la commission pédagogique et siège au conseil de classe.

Toutes les décisions administratives centrales émanent du Conseil d'Administration et/ou du Président de l'Université. Elles passent par les directions qui se chargent de leur diffusion par correspondances écrite, email, affiche, amphi de rentrée, site de l'Université.

Quant aux processus décisionnels sur la pédagogie, dépendant de leur importance, ils sont en général pilotés par la CIAQ ou la commission pédagogique, et validés par le Conseil académique. Ils font l'objet de diffusion au même titre que les décisions administratives.

Les instances de décisions et les rôles qu'elles jouent sont clairement identifiés et les attributions précisées.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. Le programme est conçu à la base par le PER au niveau départemental et facultaire.

L'UNIS dispose de PER de haut niveau, dans les grades universitaires du CAMES et du Sénégal. Tous les syllabus, toutes les maquettes, les contenus des enseignements ont été produits par les PER et validés par leurs représentants au Conseil d'administration et au Conseil scientifique. Les étudiants peuvent à travers leur responsable de classe saisir directement le doyen ou les chefs de départements et donner leur appréciation sur le contenu des cours dispensés à travers de grille d'évaluation.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard

L'analyse du Manuel de qualité et des documents relatifs aux mesures d'assurance qualité et du Rapport d'activités du programme du Master permet de conclure que la Cellule d'Assurance Qualité est l'organe qui veille à la cohérence du parcours et du programme pédagogique.

Après chaque auto-évaluation, le programme peut faire l'objet de réajustements (transfert d'EC dans une autre UE, rectification de code, réaffectation de crédits, etc.).

Ces réajustements sont menés avec plus de profondeur tous les cinq ans : introduction de nouvelles matières, suppression d'autres, redéfinition des crédits, des volumes horaires, reformulation d'objectifs) dans le but de mieux adapter le programme aux besoins de formation actuels et aux tendances du marché de l'emploi.

Il existe au sein de l'UNIS des assemblées du conseil pédagogique et de département prenant compte la dimension de la qualité de la formation.

Appréciation du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard

La maquette est organisée selon les normes du LMD, c'est-à-dire divisée en 04 semestres qui comprennent chacun des enseignements (CM, TD, séminaires) déclinés sous forme d'Unités d'enseignement (UE). Chaque semestre est organisé en Unités d'Enseignement (UE) où sont associés en duo ou trio des Éléments Constitutifs (EC) ou matières qui ont une relation de complémentarité dans leurs contenus, durée et valeurs. Chaque UE est affectée d'un volume horaire (CM, TD, TPE), d'un nombre de crédits. Elle est identifiée par un intitulé et un code. Dans la maquette, le Semestre 1 comprend 05 UE ; le Semestre 2 comprend 06 UE ; le Semestre 3 comprend 05 UE, le Semestre 4 comprend 04 UE. Cependant, à l'analyse, la maquette produite dans le rapport d'auto-évaluation d'août 2024, destinée à l'ANAQ-SUP comporte plusieurs incohérences. On peut notamment relever :

- Le codage des EC alors qu'il doit s'appliquer aux UE ;
- Un semestre avec 4 matières à TD (excessif) ;
- Cinq (05) UE ne sont constituées que d'une seule matière ;
- La règle selon laquelle un crédit équivaut à 20h n'est pas respectée.
- Absence de coefficient dans la maquette ;
- Les intitulés des Unités d'enseignement ne sont pas pertinents
- La distinction entre Cours magistraux et travaux dirigés n'est pas réellement effective.

L'entretien avec les étudiants a révélé que le volume horaire du cours dispensé est de 24 heures à raison de 3 heures par séance au cours magistral et 1heure 30mn pour les travaux pratiques et cela n'est pas en phase avec la maquette jointe au rapport d'auto-évaluation susvisée. Dans ce cas, l'UNIS doit réactualiser la maquette conformément aux observations soulevées par les experts déjà lors de la restitution orale à l'UNIS et faire parvenir la bonne maquette à l'ANAQ-SUP et à l'équipe d'expert.

Appréciation du standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

D'une manière générale, les contenus sont pertinents par rapport aux compétences visées. Les éléments constitutifs des UE couvrent les champs de la spécialité : les Relations internationales, les Sciences administratives, les Actes administratifs, le Bonne gouvernance, les Finances publiques, la Fiscalité, le Budget, l'urbanisme et la construction, les Collectivités locales, les Contrat et les Marchés publics. Les méthodes d'enseignement de la spécialité sont les cours magistraux, les travaux dirigés, et les séminaires. Les thèmes des enseignements dispensés en Master 1, tout comme ceux du Master 2 correspondent aux standards internationaux. Ils sont en phase avec ceux d'autres programmes de même spécialité en général proposés par les institutions académiques de référence.

Mais l'équipe d'experts a constaté une baisse drastique des effectifs du Master, ces deux dernières années. La raison principale avancée par les responsables de l'UNIS est la non-accréditation du programme par l'ANAQ-Sup mais l'équipe d'experts préfère mettre l'accent sur les limites de la lisibilité et de la cohérence de la maquette. Une refonte de la formation devrait être envisagée en vue de mieux situer l'UNIS dans la formation aux fonctions publiques étatique, locale, communautaire et internationale.

L'utilisation des TIC participe à la formation des étudiants : recherche documentaire, bibliothèque numérique, vidéo –projection, formation en ligne via les plateformes).

Les méthodes d'enseignement s'articulent autour des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD).

Appréciation du standard : NON ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard

Les conditions requises pour que l'étudiant obtienne des attestations, des crédits, des diplômes sont les suivantes :

- Suivre les cours magistraux ;
- Être assidu et participer aux séances de travaux dirigés et aux séminaires ;
- Subir les épreuves d'évaluation finale ;
- Valider les semestres.

Après les examens, tous les étudiants reçoivent un bulletin de notes quels que soient leurs résultats. Ceux qui ont validé reçoivent, en plus du bulletin, une attestation de réussite.

A la délivrance des diplômes, les étudiants qui ont validé tous les 4 semestres et qui ont soutenu un mémoire, reçoivent un procès-verbal de soutenance, un diplôme, un supplément au diplôme et une attestation d'authenticité.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard

Le programme dispose de statistiques sur les taux de réussite par Unité d'Enseignement (UE), du taux de passage, d'achèvement et d'abandon qui sont établis chaque année.

Ces différents taux constituent pour l'UNIS des données importantes qui permettent de mesurer la vitalité académique du programme en question. Ils sont des indicateurs pédagogiques pour mettre en place les mesures correctives nécessaires dans les contenus de cours, les modalités d'enseignement et d'évaluation.

D'ailleurs, vu leur importance, ces différents taux concernant le programme sont consignés dans les archives administratives de l'UNIS. Ils figurent en bonne place dans le rapport annuel destiné à la Direction de l'Enseignement Supérieur.

Appréciation du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard

Plus de la majorité des enseignants de ce programme sont titulaires d'un doctorat d'État où Unique, avec soit rang de Professeur soit celui de Maître de Conférences. La plupart servent depuis longtemps à temps plein ou en régime vacataire dans les universités publiques. Ils ont capitalisé une longue expérience du métier.

Cette équipe est accompagnée par un certain nombre de professionnels qui dispensent des cours dans la formation.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard

Les charges horaires correspondent au volume horaire dédié à l'élément constitutif par le conseil pédagogique, elles figurent dans les contrats d'engagement et/ou des cahiers de charges du PER et comprennent des indications sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestation de service et d'administration. Elles sont connues des enseignants. Le cahier texte tenu par l'administration permet de suivre le volume horaire attribué à l'enseignant.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard

Le PER est composé d'enseignants permanents et de vacataires qui viennent des universités publiques et du monde professionnel. La proportion des enseignements assurée par les permanents est environ de 30 % au cycle de Licence. La proportion restante est assurée par des vacataires venant pour la plupart des universités publiques et du monde professionnel.

La proportion des enseignements assurée par les permanents est environ de 10% au cycle Master. La proportion restante est assurée par des vacataires venant pour la plupart des universités publiques et du monde professionnel.

Appréciation du standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.****Appréciation globale sur le standard**

Peut être admis en Master 1 tout candidat titulaire de la licence en droit qui a validé l'ensemble des 180 crédits du cycle, ou tout candidat ayant un diplôme admis comme équivalent à la licence. Peut être admis en Master 2 le candidat ayant validé les 60 crédits du Master 1 ou validé 70% des crédits du Master 1, à charge pour lui de les solder avant l'obtention totale du diplôme de Master.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**Appréciation globale sur le standard**

Les hommes et les femmes sont traités de la même manière. L'accès à la formation est fonction du mérite, il n'existe aucune discrimination positive ni sur le genre, ni sur l'âge ou la provenance.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard

Les principales mesures que l'institution met en œuvre pour encourager la mobilité des étudiant(e)s sont :

- La conformité des contenus, maquettes, modalités d'enseignement et d'évaluation aux normes et standards de qualité internationaux à travers le système LMD ;
- Les évaluations internes et externes (CAMES, ANAQ-Sup) pour l'accréditation du programme ;
- La lisibilité et la fiabilité des extraits pédagogiques pour assurer la capitalisation et le transfert des crédits ;
- La signature d'accords de coopération avec des Universités du Sénégal et d'ailleurs ;
- La vulgarisation de toute opportunité de mobilité pour les étudiants par voie d'affiches ;
- La mise à disposition de tous les documents administratifs et pédagogiques requis en cas de mobilité.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**Appréciation globale sur le standard**

Les étudiants bénéficient d'un bon taux d'encadrement du personnel administratif très motivé et du PER (permanent et vacataire) même si certains ne sont pas disponibles. Le taux de suivi et d'encadrement des étudiants est satisfaisant au regard des effectifs peu nombreux et de la disponibilité du PER et du PATS très dévoué.

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**Appréciation globale sur le standard**

Le programme s'occupe d'aider à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle des étudiants. Les étudiants souhaitent cependant un appui plus marqué de l'institution dans la recherche de stages et l'insertion professionnelle. Il n'existe pas de base de données des Alumni de l'UNIS, des statistiques fiables sur l'insertion des diplômés.

Appréciation du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux
Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.
Appréciation globale sur le standard L'Université du Sahel a déployé des efforts remarquables pour se doter d'infrastructures spacieuses, et bien équipées. Elles offrent toutes les commodités de base. Elles sont sécurisées par un système de surveillance et par un dispositif d'extincteurs en cas d'incendie. Le programme du Master en Administrations publiques pour son fonctionnement normal dispose des infrastructures et matériels pédagogiques ci-après : - Des salles de cours d'une grande capacité ventilée et confortables et équipée de système de sonorisation, caméra, vidéo projection - Une salle informatique bien équipée - Une salle de réunion - Des extincteurs en cours de validité ; - Des rampes pour les handicaps ; - Des ascenseurs en cours de construction suite à une recommandation de l'ANAQ-Sup ; - Des bureaux du PATS, bien équipés de bons bureaux, meubles de rangement, d'ordinateurs et imprimantes et chaises visiteurs bien confortables. - Des photocopieuses. - Une bibliothèque, physique et en ligne, mais peu fréquentée par les étudiants. Appréciation du standard : ATTEINT

5. POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Une organisation administrative et pédagogique adaptée ;
- Existence d'un Centre d'Employabilité francophone présentant des opportunités pour l'insertion des diplômés du Master ;
- Une gestion comptable adaptée ;
- Un personnel (PER et PATS) engagé ;
- Un suivi et une orientation personnalisée des étudiants ;

- L'organisation interne et la gestion de la qualité du programme sont matérialisées à travers l'existence de mécanismes de prise de décision et la présence des acteurs aux instances de décision ;
- Le programme peut aussi compter sur l'accompagnement régulier de la Cellule interne d'Assurance-qualité (CIAQ) fonctionnelle qui veille au respect des standards de qualité fixés par l'Autorité nationale d'Assurance-Qualité ;
- Les enseignements de la maquette couvrent la plupart des thématiques du Master en Administrations publiques ;
- Les étudiants sont en général satisfaits des enseignements reçus ;
- Tous les syllabus et supports de cours sont en ligne dans la plate-forme « ENOS » de l'UNIS et accessibles aux étudiants ;
- Les agents administratifs suivent les enseignements avec le cahier des textes permettant de contrôler le contenu des cours et le volume horaire alloué par le programme ;
- Les enseignements sont dispensés par un corps enseignant constitué de Professeurs Assimilés (Agrévés du CAMES), de Maîtres-conférences, soit un effectif de (28), tous étant suffisamment qualifiés et motivés pour mener les activités pédagogiques du programme ;
- Le programme est administré par des organes délibérants (le conseil académique et le conseil scientifique) et par des organes exécutifs (conseil d'administration). Le programme dispose d'un personnel administratif, technique et de service constitué de deux secrétaires, permanents, une directrice de la scolarité, un responsable de la bibliothèque et deux informaticiens. Il s'agit d'un personnel impliqué, motivé, dynamique et mobilisé autour d'un seul objectif, à savoir la mise en œuvre efficace et efficiente d'un plan stratégique de l'UNIS ;
- Le programme est équipé en salles de cours d'une grande capacité avec des mobiliers confortables, matériels pédagogiques qui participent au bon déroulement du programme ;
- Les équipements pédagogiques composés des ordinateurs, des imprimantes, un scanner au niveau du PATS et de vidéoprojecteurs dans chaque salle affectée à un niveau de master, permettent le fonctionnement normal du programme. Les infrastructures sont correctes et adéquates en termes de salles de cours et bureaux du personnel ;
- L'existence des extincteurs dans les bâtiments mais aussi des agents de sécurité pour assurer la protection des biens ;

- L'existence d'une cafétéria fonctionnelle ;
- WC des hommes et femmes.

6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

- Une baisse drastique des effectifs sur les dernières années ;
- Absence de participation du PER vacataire aux délibérations ;
- Absence de représentation des étudiants dans les instances de décision ;
- Une maquette marquée par un défaut de cohérence et de lisibilité ;
- Les enseignements dispensés sur place sont différents de ceux mentionnés dans la maquette jointe dans le rapport d'auto-évaluation ;
- Les volumes horaires sur la maquette ne sont pas en phase avec les données fournies par les étudiants ;
- Des erreurs dans le calcul des heures et des crédits ;
- Un codage appliqué aux EC au lieu des UE ;
- Absence de coefficients ;
- Absence de délimitation entre Unités Fondamentale, optionnelle, complémentaire ou transversale ;
- Des cours plus théoriques que pratiques ;
- Une distinction entre cours magistral et travaux dirigés non effective ;
- Des UE faiblement constituées ;
- Des intitulés très peu pertinents des UE ;
- Un semestre excessivement chargé de matières à travaux dirigés et non assurés dans la réalité ;
- Absence de feed-back de l'administration suite à l'évaluation des enseignements par les étudiants contestant un professeur ;
- L'UNIS dispose seulement d'une bibliothèque (physique) peu fréquentée par les étudiants ;
- Insuffisance du personnel permanent (la proportion des enseignements assurée par les permanents est environ de 10% au cycle du Master).

7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME

L'UNIS est un établissement privé d'enseignement supérieur qui s'insère parfaitement dans le paysage de l'enseignement supérieur au Sénégal. Son offre de formation vise à donner aux étudiants les connaissances fondamentales dans les disciplines juridiques et politiques et une initiation aux méthodes de travail propres à ces disciplines.

Toutefois, étant dans une logique d'amélioration continue, le programme devra continuer à travailler sur l'amélioration des processus pédagogiques et administratifs, particulièrement à la revue périodique de sa maquette pour l'adapter au contexte académique et surtout socioprofessionnel avec une implication des professionnels.

8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT

Afin d'aider à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, l'équipe des experts fait les recommandations suivantes :

- Réviser la maquette afin de corriger les erreurs dans les calculs de crédits ;
- Revoir le codage, la présentation des UE, les intitulés des EC et introduire des coefficients ;
- S'assurer que les disciplines évaluées contenues dans les procès-verbaux de délibération sont conformes à celles contenues dans la maquette ;
- Exploiter les grilles d'évaluations des enseignements par les étudiants et donner des suites à leur observation ;
- Rendre possible la mobilité encadrée des étudiants ;
- Mettre en place un système d'information (réseau des alumni) fournissant, entre autres, la liste des diplômés et les adresses professionnelles de ceux qui ont pu trouver un emploi.

9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP

- Rendre possible le suivi à mi-parcours de la mise en œuvre des recommandations.
- Travailler davantage à la vulgarisation du référentiel par des séances de formation et d'information à destination du PER, des PATS et des étudiants.
- Adapter la publicité sur l'accréditation des diplômes pour ne pas porter un préjudice aux établissements privés.

10. PROPOSITION DE DÉCISION :

NON ACCRÉDITATION